



## MINALLE - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

**Le programme de la mineure en Langue et culture allemandes est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études allemandes avant l'année académique 2024-2025.**

**Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.**

La Mineure en Langue et culture allemandes offre :

- les **bases de la langue allemande**, de débutant à un niveau B2 selon le cadre de référence européen des langues pour l'écrit et l'oral, et à un niveau C1 pour la compréhension ;
- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans les domaines de la **linguistique**, de la **littérature** et de la **culture du monde germanophone** ;
- l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;
- l'**enrichissement**, par le contact avec le champ linguistique et culturel du monde germanophone, du regard et de l'approche spécifiques de la discipline de la majeure, par exemple en histoire ou en histoire de l'art ;
- l'acquisition de compétences nécessaires pour entreprendre un séjour de **mobilité** internationale dans des **pays germanophones** et pour lire la **littérature critique fondamentale** dans maintes disciplines enseignées en FIAL (musicologie, histoire, histoire de l'art, langues anciennes, philosophie, etc.).

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](#).

#### Votre profil

Cette mineure est uniquement accessible à [certains bacheliers](#) aux conditions fixées par la Faculté ([Conditions d'accès](#)).

#### Votre programme

Les 30 crédits de la mineure ([programme détaillé](#)) sont répartis entre le bloc 2 et le bloc 3 du programme de bachelier. Toute question relative au contenu de la mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci ([Contacts](#)). Les autres questions peuvent être adressées au secrétariat de l'étudiant.

#### Votre parcours

Selon le programme de bachelier de l'étudiant, cette mineure pourrait faciliter l'accès à certains masters. Pour plus d'informations : [formations ultérieures accessibles](#)

## MINALLE - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Découvrir, élargir et approfondir ses connaissances et compétences en langue, linguistique, littérature et culture allemandes et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de sa majeure.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :



## ***Cours et acquis d'apprentissage du programme***

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MINALLE - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Le programme de la mineure en Langue et culture allemandes est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études allemandes avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

Cette mineure est accessible aux bacheliers de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au [Bachelier en sciences religieuses](#) et au [Bachelier en droit](#) (bacheliers concernés).

Aucune connaissance ou compétence préalable n'est requise pour s'inscrire à cette mineure.

### PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...). Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la [Mineure en études allemandes](#), les masters suivants sont accessibles moyennant d'éventuels compléments de formation :

- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de le cadre d'une mineure (voir les conditions d'accès au programme de master visé).

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/FIAL/ELAL
Dénomination	Ecole de langues et lettres (ELAL)
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	ELAL
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33 1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: [Hubert Roland](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)